

PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT DES ORGANISMES D'ACCUEIL



FORMATIONS A DISTANCE – MAI / JUIN 2020

Unis Cité



**SERVICE
CIVIQUE**
Une mission pour chacun
au service de tous

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Un parcours de formation adapté

Que vous soyez tuteurs de volontaires, coordinateurs du Service Civique ou les deux à la fois, bénéficiez **d'un accompagnement et de formations adaptés à vos besoins pour mettre en œuvre le Service Civique.**

L'Agence du Service Civique propose aux organismes d'accueil de volontaires des thématiques, des formations à distance, mais aussi des ressources e-learning.

Cet accompagnement offert aux organismes disposant d'un agrément ou accueillant des volontaires par intermédiation **est gratuit pour les participants.**

Les modules sont animés par Unis-Cité et la Ligue de l'Enseignement.

Pour rappel, cette session **ne se substitue pas** aux formations en présentiel mais vient apporter un **premier socle** de connaissances à celles et ceux qui n'ont jamais suivi de formation. Vous pourrez valider par la suite votre formation obligatoire en assistant à nos **modules d'approfondissement** (accompagnement du volontaire au quotidien et accompagnement au projet d'avenir) en **demi journée de présentiel**, que nous espérons pouvoir remettre en place le plus tôt possible.

L'obligation de formation des tuteurs

La Loi Égalité et Citoyenneté de janvier 2017 précise que les tuteurs de volontaires doivent être formés à cette fonction. Pour aider les organismes d'accueil à répondre à cette obligation, tout en tenant compte de l'importance d'une mobilisation de l'ensemble de l'équipe dans la réussite du Service Civique, l'Agence du Service Civique propose ce parcours aux tuteurs, mais aussi aux coordonnateurs d'agrément et gestionnaires de ressources humaines.

Vos prochaines Web-conférence de démarrage du service civique

Retrouvez toutes les sessions programmées sur
<http://www.tuteurs-service-civique.fr/>

Les inscriptions se font en ligne à l'aide du numéro d'agrément de Service Civique de votre structure.

Pour toute question liée au contexte actuel, consulter [la FAQ spéciale COVID et Service Civique](#)

Ressources en ligne (quizz pour tester vos connaissances) :
<https://v3.didask.com/groupement-solidaire/courses/formations-des-organismes-daccueil-de-volontaires-en-service-civique-X9VP>